



ici

*Nous agissons
pour faciliter
vos déplacements*



Création de la ligne 12 Plélan-le-Grand / Redon



PLÉLAN-LE-GRAND
BEGNON
SAINT-MALO-DE-BEGNON
GUER
CARENTON
LA GACILLY
COURNON
BANKS-SUR-OUEST
REDON

A COMPTER
DU 3 JANVIER
2023

RENSEIGNEMENTS : breizhgo.bzh

02 99 300 300 du lundi au samedi 8h à 20h (hors week-end)

Un service cofinancé par :











brocéliande
communauté

BREIZHGO

Le réseau de transport public 100% Bretagne



	L'ÉDITO DU MAIRE	PAGE 4
	LE MOT DES ADJOINTS	PAGE 6
	L'ÉTAT CIVIL	PAGE 8
	AU CONSEIL MUNICIPAL	PAGE 9
	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	PAGE 11
	LES TRAVAUX	PAGE 13
	LA VOIRIE	PAGE 14
	LES AFFAIRES SOCIALES	PAGE 15
	LA CULTURE/LOISIRS ET LIEN ASSOCIATIF	PAGE 16
	LES ESPACES VERTS/ENVIRONNEMENT/DECHETS	PAGE 17
	LA COMMUNICATION	PAGE 18
	LA SECURITE	PAGE 19
	LA VIE COMMUNALE	PAGE 20
	LES REUNIONS DE QUARTIERS	PAGE 21
	LES INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES	PAGE 22
	L'AGENDA 2023	PAGE 25
	LA VIE DE NOS ENTREPRISES	PAGE 26
	OCTOBRE ROSE A SAINT NICOLAS DU TERTRE	PAGE 28
	LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS	PAGE 29
	LES 100 ANS DU MOULIN NEUF	PAGE 36
	LE BLOC NOTE	PAGE 37
	LES TARIFS COMMUNAUX	PAGE 38

L'ÉDITO DU MAIRE

Chers Nicolasiennes et Nicolasiens,

Les conseillers municipaux et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2023.

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, réussite dans vos projets et surtout la santé à vous et à vos proches.

De nouveaux événements et les manifestations plus traditionnelles ont animé notre commune tout au long de l'année 2022 : l'exposition sur l'Algérie, la fête des voisins, le rendez-vous festif de la Fête des Battages, le Forum des Associations, la balade contée autour de l'Étang, Octobre Rose, le repas des Aînés,

Le bien-vivre ensemble est essentiel par les actions de partage, de solidarité et d'entraide.

Je voudrais féliciter toutes les Associations nicolasiennes pour les activités culturelles, sportives, et sociales qu'elles nous offrent. Bravo pour le dévouement et l'engagement de tous leurs bénévoles.

Merci aux Commissions Municipales "Affaires Sociales", "Culture, Loisirs, Lien Associatif" et "Communication", qui encouragent les rencontres et contribuent au dynamisme et à l'attractivité de notre commune rurale.

Rappelons quelques actions parmi toutes celles mises en œuvre par la municipalité en 2022 :

- dans le contexte des conditions de chaleurs de l'été, nous sommes restés vigilants auprès des personnes vulnérables; nous avons à cœur de les contacter régulièrement pour évaluer leurs éventuelles difficultés face à cette situation,
- pour l'amélioration de la voirie et des infrastructures, nous avons bénéficié d'une participation financière de 80 % du département; nous avons réalisé l'aménagement du lotissement du stade qui est effectif depuis mi-octobre, et les travaux programmés "rue de la Forge" seront finalisés au printemps,
- avec l'Association "les Faisous de l'Oust" et les services de l'OBC, nous avons renforcé notre mobilisation pour la mise œuvre du dispositif "Territoire Zéro Chômeur" permettant à des personnes privées d'emploi de retrouver une activité professionnelle adaptée à leurs compétences, leur condition physique et morale, en assurant des prestations et des services à la population, aux entreprises et à la collectivité. Ce sont des travailleurs pour le bien commun, cela leur donne du sens. Je souhaite sincèrement voir se concrétiser ce projet pour l'année 2023 avec l'action conjointe de tous les acteurs et interlocuteurs,
- pour compléter les échanges quotidiens avec les habitants de Saint-Nicolas et partager leurs idées et remarques, nous avons organisé quatre réunions de quartier avec le Conseil Municipal. 280 courriers d'invitation ont été adressés, 70 personnes y ont pris part. Ces réunions très appréciées par les participants ont permis de renforcer nos relations et d'impliquer la population dans les choix de la municipalité. Merci aux citoyens qui se sont mobilisés et à l'ensemble des élus qui ont témoigné de leur présence en fonction de leur disponibilité,
- sur la communication, en complément de votre Bulletin Municipal, et des panneaux d'affichage, une application "PanneauPocket" gratuite a été ouverte, 207 personnes l'ont téléchargée, merci pour votre connexion 😊,
- la cérémonie du 11 novembre avec la remise de médailles, fut un moment émouvant. Merci pour votre attachement à participer à ce moment d'union au nom du devoir de mémoire.



Pour 2023, nos projets avancent :

- en février, M. Mandart Pierre-Marie va pouvoir démarrer son activité "La Feuzri d'Pain" dans le local de boulangerie pour une vente sur les marchés et un dépôt de produits à L'EPI local,
- au cours du mois d'avril, les travaux de rénovation et d'aménagement des vestiaires multisports vont commencer. Nous en avons établi le financement avec un total de 80% de subventions (État, Département, Région).

Pour rappel cet équipement, favorisant les activités multisports, éducatives et culturelles, aura la vocation d'accueillir les équipes de football de l'USSNAT, deux d'adultes et trois de jeunes (U6-U7, U8-U9, U10-U11) ; il sera ouvert aux randonneurs pédestres et cyclotouristes, aux activités des écoles pour des rassemblements, dépôts d'affaires et matériel - départ de visites pédagogiques des circuits du bois de Grisan par exemple-, ainsi qu'aux groupes accueillis lors de la Fête des Battages,

- au mois de juin 2023, ce sera l'arrivée effective de la fibre internet très haut débit à Saint-Nicolas-du-Tertre, avec l'aide de la région Bretagne,
- la maîtrise de nos dépenses, notamment celles liées aux consommations électriques, est un point essentiel ; l'actualisation des horaires d'éclairage et le remplacement des lanternes-boules existantes y participeront.

Sur le plan national et international nous pouvons ressentir le contexte difficile, l'inflation sur les matières premières, le coût de l'énergie qui influencent nos besoins pour vivre décemment et cette guerre en Ukraine dont j'espère une issue favorable dans les prochains mois.

Merci à tous les élus qui m'accompagnent dans cette aventure humaine.

Merci aux agents de notre collectivité qui ont le sens du service public et de l'intérêt général. A ce propos, nous accueillons 2 nouveaux agents : Mme Catherine Michel (en soutien de Nadine Plantard à l'agence postale communale) et M Pierre Réal (qui aide Harold Cavalon aux services techniques de la commune).

Passez une belle année 2023 !

Votre maire,
Mickaël Le Goué
Commune de Saint-Nicolas-du-Tertre



LE MOT DES ADJOINTS

L'année 2022 vient de se terminer, l'année 2023 s'annonce être une année où il faudra s'adapter à une hausse conséquente du coût d'énergie, ainsi que de toutes les denrées alimentaires. Tous les projets sont soumis à une révision à la hausse du coût des travaux à réaliser.

Cette année, dès l'obtention du permis de construire pour le dossier « vestiaire », l'appel d'offres sera lancé. Pourvu que celui-ci reste dans les estimations annoncées par l'architecte, et que les délais de réalisation soient cohérents, enfin restons confiants.



Un grand merci à tout le personnel communal, qui fait un travail remarquable pour une qualité de vie de tous les nicolasiens dans notre commune. Je ne peux terminer ce mot, sans avoir une pensée pour toutes les personnes qui s'investissent dans la vie de notre commune, tant au sein de nos associations, que dans les matinées citoyennes, pour la pose des guirlandes et l'installation de la crèche au calvaire pour les fêtes de fin d'année.

En ce début d'année, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2023, ainsi qu'à vos proches. Que chacun s'épanouisse dans sa vie professionnelle et familiale.

Jean-Paul Dubois, 1^{er} adjoint

Avec la commission communication, nous avons élaboré ce bulletin municipal, j'espère que vous aurez plaisir à le feuilleter. Toujours soucieuse de vous tenir mieux informés, depuis le mois de mai, la commune a souscrit un abonnement à PanneauPocket. Disponible sur smartphone, tablette et aussi ordinateur, l'application connaît un vif succès. Et en ce qui concerne le site Internet de la commune, il n'est plus au goût du jour. Nous en avons conscience et tenterons d'y remédier.



Le Repas des aînés de décembre a réuni 84 personnes, c'était un grand moment festif et convivial et comme chaque année, les élus remettront prochainement un colis à nos concitoyens les plus âgés. La commission Affaires Sociales souhaiterait ouvrir des actions auprès de la jeunesse. A savoir : pour ce qui est de la petite-enfance, de l'accueil de loisirs, des actions pour les adolescents vous pouvez vous renseigner auprès des services de l'OBC. En octobre 2022, avec le soutien des associations locales et de la municipalité, Frédérique, Josette et Karine ont

organisé « Tous en Rose à St Nicolas du Tertre ». Je les remercie pour cette belle initiative qui a rencontré un grand succès.

En tant qu'élue référente Correspondante Défense, je suis très attachée au devoir de mémoire et à la notion de citoyenneté. En mars 2022, l'exposition sur la Guerre d'Algérie en mémoire d'Alexis HERCELIN, organisée avec l'UNC, a réuni plus de 150 personnes. Je remercie l'UNC, l'association des anciens combattants de St Nicolas, qui participe activement à la transmission de notre Histoire et à l'entretien des Mémoires. Je remercie aussi les nicolasiens qui participent aux actions mémorielles et encourage les plus jeunes ainsi que leurs parents à nous rejoindre autour du monument aux morts pour la prochaine cérémonie commémorative.

Je souhaite remercier le personnel communal, pour leur disponibilité et leur polyvalence aux services de la commune et de ses habitants. Je remercie aussi mes collègues élus, qui ne ménagent pas leur peine pour travailler en commission et participer ainsi à l'administration et l'animation de la commune.

Pour 2023, je vous souhaite tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets personnels, professionnels et associatifs.

Anita HEMERY, 2^{ème} adjointe

Adjointe à la Culture, Loisirs et Lien Associatif, je souhaite mettre en relief nos Associations nicolasiennes. Tout au long de l'année 2022, nous avons pu vérifier combien leur rôle est important pour notre commune. Au travers de leurs activités si variées, c'est d'abord la volonté de partager un loisir, un sport, une passion ou tout simplement un moment ensemble. Par leurs projets solidaires pour l'intérêt général, elles contribuent à dynamiser notre commune, la rendre encore plus attractive, plus accueillante, et à consolider le lien social. Elles sont quelques fois des sentinelles : les pêcheurs surveillent l'étang, le nettoient, veillent aux plantes invasives, à la biodiversité ; les chasseurs ont un rôle de surveillance sanitaire sur la faune sauvage. Pour d'autres c'est l'envie de découvrir et faire découvrir notre patrimoine, entretenir la mémoire de nos soldats, sans oublier la diversité de ces activités, culturelles, de détente ou sportives pour un bon moral et pour notre bonne santé !



S'engager dans la vie associative, c'est une initiative citoyenne, c'est être acteur de la vie locale au service de tous.

Alors, Merci à tous les bénévoles qui consacrent un peu ou beaucoup de leur temps à la vie de notre commune, merci pour leur engagement et leur dévouement.

Je vous souhaite une belle année 2023, qu'elle soit pleine de joies, de partages, riche en émotions et surtout une bonne santé !

Corinne BAYON, 3^{ème} Adjointe



*Les membres du conseil municipal vous adressent
leurs meilleurs vœux pour l'année 2023 !*





Ils se sont dits OUI

En 2022, 1 mariage a été célébré à la mairie de St Nicolas du Tertre, que tous nos vœux de bonheur accompagnent les mariés* ;



Les naissances

Nous avons eu le plaisir d'accueillir en 2022 cinq nouveau-nés, nous saluons avec joie ces naissances et félicitons les heureux parents.

Bienvenue notamment * à :

Mathis COYAC, né le 7 février 2022

Gabin NOBLET-MACÉ, né le 13 avril 2022



Ils nous ont quittés



En 2022, une personne* est décédée dans notre commune. Nous présentons aux proches nos sincères condoléances.



L'URBANISME EN 2022

Concernant l'urbanisme en 2022 :

6 Permis de construire et 9 Déclarations préalables ont été accordés*.

Rappel : Avant d'engager des travaux de construction ou de rénovation, merci de vous renseigner en Mairie pour connaître les formalités administratives à effectuer.



* En application de la loi RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) entré en application en 2018 et renforcé en 2022, la municipalité communique ces informations après avoir obtenu le consentement des intéressés ou de leurs proches. Si des noms venaient à manquer c'est que les rédacteurs n'avaient pas connaissance des évènements ou qu'ils n'en ont pas eu l'autorisation.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 27 septembre 2022

Convention d'adhésion à la mission de médiation avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 56
Elle détermine les contours et la tarification de la mission de médiation, laquelle vise à rapprocher les parties dans le cadre d'une procédure amiable. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la convention d'adhésion.

Budget principal et budget lotissement du stade : adoption du référentiel M57 au 1er janvier 2023 : M. le Maire expose que le référentiel M57 définit les règles budgétaires et comptables des entités publiques locales. Les collectivités territoriales disposent d'un droit d'option pour adopter par délibération ce cadre budgétaire et comptable unique. Le référentiel M57 sera généralisé au 1er janvier 2024 pour toutes les collectivités territoriales. M. le Maire propose au Conseil Municipal d'anticiper la généralisation du référentiel M57 au 1er janvier 2023 pour le budget principal et le budget lotissement du stade. Le Conseil Municipal donne son accord.

Cantine scolaire de La Gacilly - Proposition de conventionnement pour les élèves ULIS : M. Le Maire de La Gacilly nous avait fait part en février 2022 de sa décision de prendre la gestion de la cantine de La Gacilly à compter de la rentrée scolaire 2022-2023. Ce transfert d'OBC à La Gacilly impliquait une hausse du prix du repas de 0,80€. Notre Conseil Municipal, le 10 mai 2022, a décidé de ne pas conventionner pour la gestion de la cantine scolaire de La Gacilly pour les élèves originaires de Saint-Nicolas-du-Tertre. En juillet 2022, M. Le Maire de La Gacilly a évoqué le cas des enfants placés en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).

Le Conseil Municipal décide de conventionner la gestion de la cantine scolaire de La Gacilly pour les élèves ULIS.

Coupes de bois pour les particuliers en forêt communale : révision des tarifs : M. Le Maire propose de revoir les tarifs de vente. Le Conseil Municipal décide de fixer les nouveaux tarifs à compter du 1er novembre 2022 comme il suit : bois sur pied, 14 € le stère, soit 42 € la corde.

Campagne de dératissage 2022/2023 : participation de la commune : Une 2ème campagne de dératissage va avoir lieu d'ici la fin de l'année sur le territoire communal. Afin d'encourager cette initiative, M. le Maire propose de renouveler l'aide financière de 20€ par foyer s'engageant dans la démarche, dans la limite de 20 foyers. Cette aide sera versée au prestataire retenu par la commune et viendra en déduction de la facture à payer. Le Conseil Municipal valide la proposition telle que proposée. Inscriptions en mairie jusqu'au 15 novembre 2022.

Présentation des décisions du Maire - Information sur les dossiers suivis par les Adjointes : Programme voirie 2022 / Repas des aînés / Vœux de la municipalité / Forum des associations / Balade contée / Matinée citoyenne / SACPA Chenil Services (*contrat à l'étude*) / Cartes déchetteries / Matinée "Octobre rose".

Informations diverses :

Programme de voirie 2023 / Audit assurances / Distributeur de baguettes (*convention renouvelée pour 2 ans*) / La Feuzri d'pain (*bail à venir*) / Commissions communautaires / Piégeage (*rapport*) / OBC (*statuts modifiés*) / Infiltrations salle polyvalente (*encaissement de l'assurance*) / TZC (*audit en septembre*) / Elevage de chiens (*construction d'un chenil*) / Plan Communal de Sauvegarde / Fibre Mégalis (*démarrage travaux le 28/09/2022*).

Conseil Municipal du 25 octobre 2022

Subvention départementale au titre du dispositif "voirie, aménagement centres bourgs, transition énergétique" : Après présentation de M. Le Maire, le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide financière du Département, à savoir 50.000 € pouvant être attribuée au titre de ce dispositif.

Proposition d'action "animaux en divagation" : une rencontre est prévue avec la SACPA 56 le 8/11/2022 à 10h. Les élus sont invités à participer à cette réunion et à communiquer leurs propositions sur le sujet.

Désignation d'un correspondant Incendie et Secours : après information sur la Loi visant à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers, ainsi que sur le Décret relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de Conseiller Municipal correspondant incendie et secours, le Conseil Municipal désigne Mme DANION-BEAUDOUX Karine en qualité de correspondant Incendie et Secours.

Tarifs assainissement collectif - révision au 01/01/2023 : M. le Maire rappelle les tarifs actuellement en vigueur depuis le 26 octobre 2021. Le Conseil Municipal fixe les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2023 comme il suit : Abonnement, 59,26€HT / Redevance, 1,75€HT/m³ / Participation pour Financement d'Assainissement Collectif (PFAC), 1.500€ (non soumis à TVA) / Contrôle du système assainissement, 100€ (non soumis à TVA).

Budget communal - encaissement d'une recette supplémentaire : M. Le Maire informe de l'encaissement du Fonds Départemental de Péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou à la taxe de publicité foncière pour 82.626,07 €. La somme de 39.700 € avait été inscrite au Budget Primitif 2022.



Demande d'achat de parcelles communales : M. Le Maire présente la demande d'achat de parcelles qui seraient destinées à la construction d'une maison d'habitation.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la vente des parcelles suivantes:

ZA4 située "3 route de Ruffiac" de 1.960 m² / ZA222 située "Le Pont Billy" de 360 m² /

ZA223 située "Le Pont Billy" de 35 m² et ZA224 située "Le Pont Billy" de 7 m².

Le prix de vente est fixé à 15 € TTC le m² viabilisé, soit 35.430 € TTC pour 2.362 m².

Modification de l'annexe 1 des statuts du syndicat départemental d'énergies du Morbihan : l'objet de cette modification statutaire vise à actualiser la liste des membres de Morbihan Energies; afin qu'elle soit effective, l'accord des membres de Morbihan Energies est nécessaire. Le Conseil Municipal approuve la modification.

Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies et approbation de l'acte constitutif : Considérant que la commune de Saint-Nicolas-du-Tertre a des besoins en matière d'achat d'énergies, et que la mutualisation peut permettre d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et, a fortiori, d'obtenir de meilleurs prix, le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'énergies.

Informations diverses :

Agence postale (*arrivée de Catherine MICHEL en renfort de Nadine PLANTARD*) / TZC - Territoire Zéro Chômeur (*le dossier de candidature a été ajourné. Il va être retravaillé et représenté*) / Fibre Mégalis / 1^{ère} Réunion quartier (24% de participants) / Hôpital Redon (*épisodes de fermeture des Urgences dues aux difficultés de recrutement*) / Cybersécurité (*sensibilisation le 29/11 à OBC organisée par PréSansce-56 - Brigade Cyber de la Gendarmerie*).

Informations sur les dossiers suivis par les Adjointes :

Voirie et travaux divers / réunion le 22/11/22 sur la gestion différenciée (zéro phyto) des espaces collectifs / collecte des déchets / matinée citoyenne (22 participants) / opération « octobre rose » (170 participants).

Conseil Municipal du 6 décembre 2022

Proposition d'action "animaux en divagation" : Aux fins de limiter les risques pour la santé et la sécurité publiques, Anita HEMERY présente la SACPA, qui propose un contrat de 3ans au prix annuel de 531,19 € HT pour la capture et la prise en charge d'animaux domestiques en divagation, ainsi que les cadavres d'animaux sauvages (- de 40kg) sur la voie publique. Ce marché exclut la gestion des colonies de chats dit-libres. Il est rappelé qu'il est formellement interdit de déposer de la nourriture en tous lieux publics pour animaux errants.

Le Conseil Municipal décide de la signature à titre d'essai pour 3 ans du contrat proposé ([voir en page suivante](#)).

Tarifs de location des salles communales : M. le Maire propose la nouvelle grille des tarifs au 1^{er} janvier 2023 pour la location de la salle polyvalente, ainsi que le prix des copies (*noir-blanc ou couleurs*). ([voir page 38](#))

Subvention 2022 au Budget Assainissement : M. le Maire propose une subvention d'un montant de 9.600 € pour curages préventifs de canalisation (9.613,08 € avait été budgétés). Le Conseil Municipal donne son accord.

Budget Communal, décision modificative 2 : M. le Maire demande la validation du Conseil Municipal pour basculer du compte "dépenses imprévues" vers le compte "immobilisations corporelles en cours" une dépense de 25.000€ prévisionnelle pour les travaux de la Longère Boulangerie. Le Conseil Municipal donne son accord.

Budget Assainissement collectif, décision modificative 1 : M. le Maire demande la validation du Conseil Municipal pour des mouvements d'écritures purement comptables (aucun mouvement financier) concernant les ICNE (Intérêts courus non échus) et l'amortissement d'une subvention. Le Conseil Municipal donne son accord.

Présentation des décisions du Maire :

Signature avec OBC de la convention de "service partagé" (*voirie, patrimoine, déchets, urbanisme*) / signature pour l'achat sur Couesmé de parcelles (F314-F298) / refus d'une demande de préemption (*1 rue du Tertre*).

Information sur les dossiers suivis par les Adjointes : coupes de bois (*11 inscriptions*) / collectif nuisibles (*15 foyers*) / budget repas des aînés (*3.005,15€*) + 15 à 20 colis / bilan ateliers seniors / formation PSC1-1^{ers} secours (*9 Élus*) / Bulletin Municipal (*sortie vers le 21/01/2023*) / info augmentation future des tarifs Taxe ordures ménagères / présentation de la Gestion différenciée des espaces verts (*SMGBO*) / Pumptrack / Aire de Jeux Enfants.

Informations diverses :

Rapport d'activités annuel de Morbihan Énergies / Propositions des Thèmes Formation 2023 des Élus (ARIC) / Fuite d'eau (*Halles de la Guette*) / demande subvention USSNAT (*achat buts*) / TZC - Territoire Zéro Chômeur ([voir en page 12](#)) / Commission "Carte Communale" ([voir en page 12](#)) / Réunions de Quartier (*3 réunions, participation de 25% - voir page 21*).

SACPA

La commune a contractualisé avec le groupe SACPA, dont le centre animalier est basé à Ploeren, pour la capture d'animaux divagant sur la voie publique.

Spécialiste de la gestion de fourrière, le Groupe SACPA gère près d'une quarantaine de pôles animaliers sur le territoire national. L'ensemble de ces structures sont conçues pour garantir des conditions de séjour idéales aux animaux. La SACPA travaille en étroite collaboration avec les associations de Protection Animale.

La SACPA intervient pour :

- la capture et la prise en charge des carnivores domestiques divagant sur la voie publique
- le ramassage des animaux décédés sur la voie publique dont le poids n'excède pas 40 kg
- la gestion du centre animalier

La gestion des « chats errants » n'est pas comprise dans le contrat.



Les interventions ont lieu 7 jours/7 et 24h/24, dans un délai de 2h suivant l'appel de la collectivité (le plus rapidement possible en cas d'urgence). Seul un élu ou un agent de la collectivité (services administratifs et techniques) est habilité à déclencher une intervention.

Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le Groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière. Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.



Tarifs TTC au 1 ^{er} janvier 2023	
Forfait fourrière	94,00€ *
Identification puce électronique	72,00€
Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) :	
Pour un animal mordeur ou griffeur	84,00€
Vaccin rage + passeport	44,00€

Si l'animal nécessite des soins particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire. Les animaux peuvent être réacheminés chez les particuliers si ils ne sont pas en mesure de se déplacer.

(*) Au-delà du 8^{ème} jour ouvré et franc, supplément de 9,50€ TTC pour les chats et 15,50€ TTC pour les chiens par jour de présence (toute journée commencée est due).

Chats errants

Le nourrissage des chats errants non stérilisés est interdit car

- il incite aux nuisances (salubrité, déchets et odeurs),
- il occasionne des désagréments aux riverains et des troubles du voisinage
- il favorise leur reproduction donc la prolifération, et l'installation de colonies de chats.

Article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) : « *Il est interdit de jeter ou de déposer en tous lieux et établissements publics, jardins, parcs, bois, promenades, cimetières, etc., des graines ou toute nourriture susceptible d'y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons.* »

Toute infraction aux dispositions du RSD est sanctionnée par une amende de 3^{ème} classe, soit 450€ maximum comme le prévoit l'article 131-13 du Code Pénal.

Animaux perdus ou trouvés ?



Le Groupe SACPA propose un service en ligne pour déclarer la perte de votre animal, de même si vous trouvez un animal, vous pouvez le signaler et ainsi contribuer à retrouver son propriétaire. VigiPets est un réseau connecté à plus de 1 000 professionnels sur l'ensemble du territoire.

TZCLD

En participant au projet Territoire Zéro Chômeur Longue Durée avec les communes de Tréal, Réminiac, Carentoir la municipalité souhaite favoriser l'accès à l'emploi des personnes concernées. En effet, la mise en place d'une Entreprise à But d'Emploi (EBE) contribuera à la proposition d'offres de services et de prestations à destination des particuliers, des entreprises et collectivités.



Actuellement les bénévoles de l'association les Faisous de l'Oust participent à l'accueil de la recyclerie de Carentoir et au fonctionnement de l'épicerie L'EPI local à Saint-Nicolas-du-Terre. En complément, des ateliers découvertes (couture, petites menuiseries, matériauthèque, communication...), sont proposés à toutes les personnes privées d'emploi.

Le 18 octobre, le conseil d'administration du fonds d'expérimentation a décidé d'ajourner le dossier et nous a proposé d'être associés à un membre de l'équipe de l'association TZCLD pour soutenir la suite de notre démarche, nous avons décidé d'accepter cette opportunité.

Les élus référents, Mickaël Le Goué Maire et Corinne Bayon 3^{ème} adjointe, interviennent dans la mise en place de quatre sous-groupes pour compléter le dossier de demande d'habilitation et répondre aux remarques du fond d'expérimentation. Le nouveau dossier va être présenté en février pour une mise en œuvre du dispositif en septembre 2023

RÉVISION DE LA CARTE COMMUNALE

La carte communale est un document qui comporte une cartographie simplifiée des zones constructibles et non-constructibles selon les règles déterminées par le Code de l'urbanisme (en accord avec le SCOT)

Les objectifs de cette actualisation se synthétisent en trois aspects :

- L'équilibre entre renouvellement urbain, croissance maîtrisée et protection du patrimoine, tout en veillant à la qualité urbaine, architecturale et paysagère de l'entrée de notre commune.
- La diversité, fonctionnalité et mixité sociale des communes.
- La zéro artificialisation nette (des sols), réduction des émissions de gaz à effet de serre, grâce à l'aménagement des équipements (énergies renouvelables) et la préservation de l'environnement.



Cinq réunions ont été réalisées avec le groupe de travail. Dans la continuité, les services du Grand Bassin de l'Oust ont procédé à l'inventaire complémentaire des zones humides. Ainsi la parcelle communale ZH n°7 (ZA des Pâtis) est nettement exposée. Le maire a rencontré et discuté avec les propriétaires concernés qui se sont montrés perplexes face à cette situation.

Une réunion sera organisée en février 2023 avec les Personnes Publiques Associées (PPA : État, Conseil Départemental, Conseil Régional, communes limitrophes...).

Les membres du groupe de travail ont souhaité la programmation d'une réunion d'information avec la population pour la présentation des travaux d'actualisation de la carte communale. Vous serez averti de la date de ce rendez-vous prochainement.

Le marché nous engage sur six réunions, ainsi, le prestataire facturera à la municipalité un montant de 400 € HT par réunion supplémentaire.

Remerciements à tous les participants des groupes de travail et commissions municipales : particuliers, professionnels, bénévoles d'associations, agents communaux, élus pour leur implication, suggestions et propositions dans l'étude des dossiers distincts.



Entretien du patrimoine locatif

Dans le cadre de l'entretien du parc locatif de notre commune, divers travaux ont été effectués tout au long de l'année 2022. Le mois de septembre 2022 a vu la mise en œuvre de travaux de peinture sur les boiseries des logements se trouvant rue du Tertre et au presbytère. L'ensemble de ce chantier aura duré 3 semaines, pour un coût de 10 266 €.

Dans le même esprit d'entretien et de réparation, 7 800 € ont été dépensés notamment pour la réfection complète d'une salle de bain, le changement de 2 toilettes et divers autres travaux de moindre importance mais toutefois nécessaires. Des devis sont déjà en cours d'étude pour l'année 2023 afin de remettre notre parc aux normes locatives notamment dans le domaine des économies d'énergie.

L'Éclairage public

Nous déplorons depuis quelques temps des lampadaires défectueux en plusieurs endroits de la commune. Régulièrement des signalements de citoyens nous permettent de faire un état des lieux précis, permettant ainsi de déclencher un diagnostic et une intervention.

À savoir, les lampadaires type boule devront être progressivement remplacés par des lanternes équipées de LED moins énergivores, déjà l'an dernier 2 candélabres avaient été rénovés à la résidence des Grées, ce travail de rénovation se fera sur plusieurs années.

Les agents communaux ne peuvent intervenir sur ce type d'équipements électriques. Les travaux sur les éclairages publics sont donc délégués à la Sader, qui intervient à la demande de la municipalité en partenariat avec Morbihan Énergies. Cet EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) a été créé en 2008. Il est propriétaire des réseaux d'électricité à basse et moyenne tension. Il organise ainsi la fourniture et la distribution d'électricité, mais aussi d'autres missions telles que : l'éclairage public, l'achat groupé d'énergie, le déploiement de la fibre...

Réfection du " carré militaire"

Depuis le passage de notre commune au "Zéro phyto", le travail d'entretien des espaces verts a fortement augmenté.

Afin de palier à cette charge récurrente, une étude est en cours pour déterminer comment diminuer cet état de fait. Une première mise en œuvre avec la réfection du "carré militaire" et du Monument aux morts a eu lieu au début du mois de novembre 2022.

Cet aménagement du terrain entourant les tombes et le Monument avec la mise en place d'une bâche géotextile et de gravier, permettra de récupérer une vingtaine d'heures d'entretien annuel (désherbage) qui pourront être utilisées à meilleur escient. Cette phase devrait être suivie en 2023 par l'aménagement du "carré ecclésiastique" et la réfection de la pelouse se trouvant devant le Monument aux morts.



Extension et Aménagement des Locaux multi-sports

La commune ayant reçu les accords de principe pour l'ensemble des subventions demandées, nous escomptons un financement de 80% du coût estimé des travaux. L'ensemble des diagnostics obligatoires préalables a été réalisé : étude géotechnique, étude thermique.... Le permis de construire a été déposé au mois de septembre : 3 à 5 mois d'instruction sont nécessaires. La prochaine étape consiste en la réalisation du dossier d'appel d'offres.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ce dossier.



Comme vous le savez, tous les ans, un budget est voté pour l'amélioration de la voirie sur l'ensemble de la commune. L'entretien des 22 km de voies communales et des 14.5 km de chemins ruraux relève en effet de la compétence communale. Ces travaux sont subventionnés et la TVA récupérable en partie.

Programme de la voirie en 2022 :

- La rue de la forge pour 70 m, ces travaux sont en partie réalisés mais ils ne seront terminés qu'au printemps 2023 afin d'obtenir un résultat satisfaisant avec l'arrivée des beaux jours. Il reste à faire le revêtement tri-couche à l'émulsion de bitume.
- Le lotissement « Les Jardins du stade » pour 155 m, ces travaux ont nécessité une grande préparation avec l'étude des pentes, de l'évacuation des eaux pluviales et une finition en une couche de bitume et un béton bitumeux à chaud. Tous ces travaux sont terminés au grand plaisir des résidents.
- La rematérialisation de la signalisation routière horizontale, autrement dit les marquages au sol a également été réalisée.



Pour 2023, différents travaux sont déjà répertoriés sur plusieurs portions de route : la Bridelaie, les Patis, le fossé du bourg jusqu'au moulin, les rues Janais, le fossé du Bourgneuf à la Landelle, le fossé de la Ruadaie à Seria, les fossés à la Ville de Bas et à la Ville Daniel. Ceci pour une longueur de 3,350 km.

Une étude est également en cours pour l'aménagement du carrefour de la route des Rues de Bas avec la route des Patis et la route de Ruffiac. Il s'agit d'une sécurisation en limitant la vitesse et le repositionnement de l'abribus.

Remerciement à tous les participants des groupes de travail et commissions municipales : particuliers, professionnels, bénévoles d'associations, agents communaux, élus, pour leur implication, suggestions, et propositions dans l'étude des dossiers distincts.



Le lotissement « Les Jardins du stade »

⇐ Avant

Après ⇒





Repas des Aînés

Le dimanche 4 décembre 2022, a eu lieu notre traditionnel repas des aînés.

Les 84 convives se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse et festive avec de belles tables dressées par l'équipe municipale. Les compositions florales confectionnées par l'art floral complétaient la décoration.

Le repas préparé par le restaurant « Le Vieux Lierre » de Réminiac a été servi dans une très bonne ambiance par les élus.

Des carnets de chants étaient à disposition sur les tables et chacun a pu exprimer ses talents grâce à l'animation musicale assurée par Gérard et la chorale Forlane.

Le Père Noël est venu faire une distribution de papillotes et clémentines.



Autour des présidents des associations Nicolasiennes, du personnel de l'ADMR, du personnel municipal et des bénévoles de la bibliothèque nos aînés ont été mis à l'honneur. Les doyens de l'assemblée, le couple Sérazin ont reçu des présents des mains du maire Mickaël Le Goué et de la seconde adjointe Anita Hemery.

Chacun est reparti avec le sourire aux lèvres et satisfait d'avoir passé un excellent moment convivial.

Dans l'attente de tous nous retrouver, nous vous souhaitons une très bonne année 2023 et vous disons à l'année prochaine.

Distribution des colis 2022

Chaque année les personnes âgées de 80 ans et plus n'ayant pas participé au repas des Aînés se voient recevoir de la part de la municipalité un colis. Il est remis en main propre par les élus qui se déplacent au domicile de chacun. Pour ceux vivant en foyer logements ou en EHPAD, c'est l'occasion de recevoir une petite visite.





La Bibliothèque

Cette année, nous avons réorganisé la bibliothèque. Nous avons acheté des petits meubles de rangement pour les livres jeunesse. Les tous petits et les élèves de l'école maternelle peuvent accéder plus facilement aux ouvrages. Ils peuvent emprunter des livres qui resteront à l'école jusqu'à la prochaine visite à la bibliothèque !

En janvier, nous avons participé à la Nuit de la Lecture sur le thème de l'Amour. En 2023, nous souhaitons renouveler l'expérience.

Les adultes, les ados et les enfants à partir de 8 ans sont invités à la nuit de la lecture le **samedi 4 février 2023 à 18h00** à la bibliothèque. Le thème sera **la Peur**.

Elle sera suivie d'une collation qui vous fera *frissonner les dents...*

Au printemps, nous avons organisé sous un beau soleil un après-midi jeux de société près de la bibliothèque. Ce fut un franc succès. En septembre, une balade contée au son de l'orgue de barbarie avec le conteur Paul Maisonneuve a été proposée.

Forum des associations 2022

Un temps d'échanges et de rencontres a eu lieu le samedi 11 septembre aux Halles de la Guette.

Les associations nicolasiennes, les écoles et la bibliothèque ont présenté leurs activités, leurs projets et leurs animations. Cette année, nous avons pu admirer les bateaux de Michel Loret, leurs constructions ingénieuses faites principalement avec des matériaux de récupération.

Une pause pique-nique le midi a permis de se rassembler près de l'étang pour partager un moment convivial. La journée s'est clôturée avec la chorale Forlane, dirigée par Florence Le Daim-Sérazin, qui nous a enchanté avec des chants marins et l'hymne breton.

Balade contée

Cette balade contée a eu lieu le samedi 17 septembre 2022 avec le concours de l'association « Donature et Patrimoine ». Une cinquantaine de nicolasiens de 2 à 86 ans était présente.

A chacune des 5 pauses, Paul, le conteur, nous a fait partager les mystères et les merveilles de la nature. *Pourquoi les arbres aujourd'hui ne parlent plus ?* Il nous a conté l'aventure de *l'impatient Petit Pierre*, l'histoire d'un *korrigan* et du *pauvre meunier*, l'histoire de *Fañch dansant avec les korrigans* et pour finir, un conte de sagesse, celui du *jardinier et de ses deux arrosoirs*.



Chantal nous a fait revivre la construction en 1885, 10 ans après celle de l'église, de la Fontaine de Saint-Nicolas. Elle a expliqué comment on traversait le ruisseau des Veaux à la Guette sur la longue et lourde pierre de schiste qui aujourd'hui sert d'autel devant la grotte et comment, presque 100 ans plus tard, l'étang a été créé. Josette nous a ensuite retracé avec beaucoup d'émotions l'histoire centenaire du Moulin à eau de la famille Sérazin. Aux marches du Paradis et de l'enfer, tout récemment remises en valeur par l'équipe des débroussailliers, Chantal nous a raconté les facéties des garçons du village qui faisaient, après l'école, rouler les pains de 6 livres ou transportaient tant bien que mal l'eau pour l'école et l'instituteur. Elle a terminé la présentation du petit patrimoine autour de l'étang par la fontaine et les lavoirs de Lestréhan où Madeleine, la dernière lavandière de Saint-Nicolas lavait le linge.

Notre conteur, Paul a clôturé cette belle journée du Patrimoine par quelques anecdotes sur les hérissons, la fabrication des sabots.....

Cela a donné envie aux petits et grands de poursuivre la découverte de notre patrimoine l'année prochaine....



Déchets et emballages

Suite au regroupement des communautés de communes de La Gacilly, Malestroit et Guer, nous devons harmoniser la collecte des déchets.

Le scénario étudié est un double système de collecte :

- la collecte **en porte à porte** des emballages et papiers dans le même contenant (bac jaune individuel).
- la collecte des ordures ménagères en borne **d'apport volontaire**. (grand conteneur collectif)

Les bornes d'apport volontaire seront munies d'un contrôle d'accès afin d'autoriser l'ouverture aux usagers ayant un badge OBC.

Le nombre de bornes dépend du nombre d'habitants. A Saint-Nicolas-du-Tertre, nous aurons **4 bornes**.

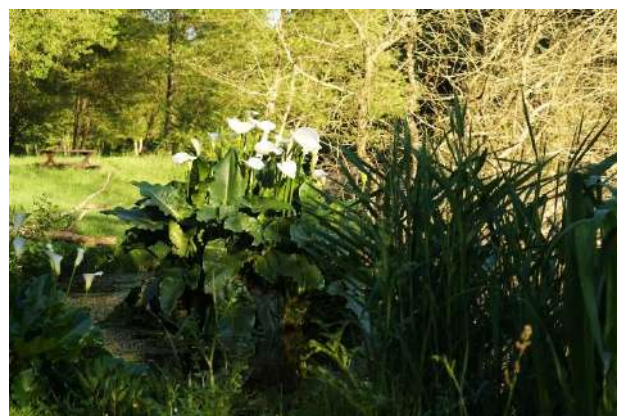
- Elles seraient disposées :
 - 1 à la salle polyvalente
 - 1 près du cimetière
 - 1 à la châtaigneraie
 - 1 à l'intersection de la Ville de bas (entre la Ruaudaie et la ville Daniel)

Les emplacements doivent être approuvés par la communauté de communes.

Par ailleurs, le nombre de levées pour les deux systèmes n'a pas encore été fixé.

La mise en place de ce nouveau système de collecte se fera en **janvier 2025** et la redevance incitative en **2026**.

Rappel : Concernant le bac jaune : Il est important de bien trier ses emballages pour éviter un refus de benne qui augmente le coût des traitements. Par exemple, ne pas imbriquer les emballages, ne pas mettre les emballages dans des sacs, ne pas mettre de jouets, brosses à dents, éponges, verres, lingettes...



Station d'épuration

Pour le bon fonctionnement de la station d'épuration et le confort de tous, nous vous rappelons que les lingettes, masques, couches, protections féminines, cotons tiges doivent être jetés à la poubelle des ordures ménagères. Des interventions coûteuses peuvent être évitées par ce geste simple et citoyen.

« Décorations et illuminations »

La municipalité remercie l'équipe de citoyens-bénévoles qui ont participé à la pose des décorations de Noël qui illuminent la commune, ainsi que la façade de la mairie.

Merci également aux agents communaux de les avoir accompagnés et aidés à donner un air de fête à notre bourg.

Tous ont bravé les intempéries pour le plaisir de nos mirettes.





Votre bulletin municipal

Déjà la 5ème édition de votre bulletin municipal « nouvelle formule » : distribué par vos élus dans toutes les boîtes aux lettres ou en porte à porte, c'est l'occasion pour les élus et les citoyens de se rencontrer, d'échanger.

Si vous souhaitez faire paraître un article ou communiquer des informations sur un évènement dans les prochaines publications., vous pouvez contacter la mairie ou vos élus.

Vous retrouverez en avril, le feuillet municipal, avec notamment une page consacrée au Compte Administratif 2022 et au Budget Prévisionnel 2023
Bonne lecture...

PanneauPocket

Depuis le mois de mai, la commune a souscrit un abonnement à PanneauPocket. C'est une application d'information communale disponible sur smartphone, tablette et aussi ordinateur en téléchargement sur GooglePlay, App Store et Appgallery. Nous nous efforçons quotidiennement de l'actualiser, vous y retrouvez notamment :

- des communications officielles de la commune et de l'OBC,
- des informations sur la vie associative locale,
- des alertes émanant de la préfecture.

Un panneau est spécifiquement dédié pour les citoyens désirant communiquer avec les élus pour faire un signalement : Dangers sur la voirie, problème d'éclairage public, incivilité ou autre ...



L'application connaît un vif succès, actuellement 207 personnes ont enregistré Saint-Nicolas-du-Tertre dans leurs favoris sur leur smartphone ou tablette.

Scannez-moi



Panneau d'information



Prochainement un panneau d'information d'affichage libre sera installé du côté de la bibliothèque, près du distributeur de pain. Si vous souhaitez y mettre une affiche adressez-vous au secrétariat de la mairie.

L'installation de ce panneau répond à une obligation légale décrite dans l'article R581-2 du Code de l'Environnement. La notion « d'Affichage libre » permet l'expression des opinions ainsi que la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif.

De même du côté de la Mairie, vous retrouvez l'affichage réglementaire, ces panneaux permettent de libérer les vitres de la bibliothèque et la porte de la mairie.



La sécurité routière au sein de notre commune.

La sécurité routière est l'un des thèmes abordé systématiquement lors des quatre réunions de quartier qui se sont déroulées entre octobre et décembre 2022.

Effectivement, plusieurs de nos concitoyens se sont alarmés d'une vitesse excessive, d'un non-respect des marquages au sol et d'un certain manque de courtoisie lors de croisement de deux véhicules.

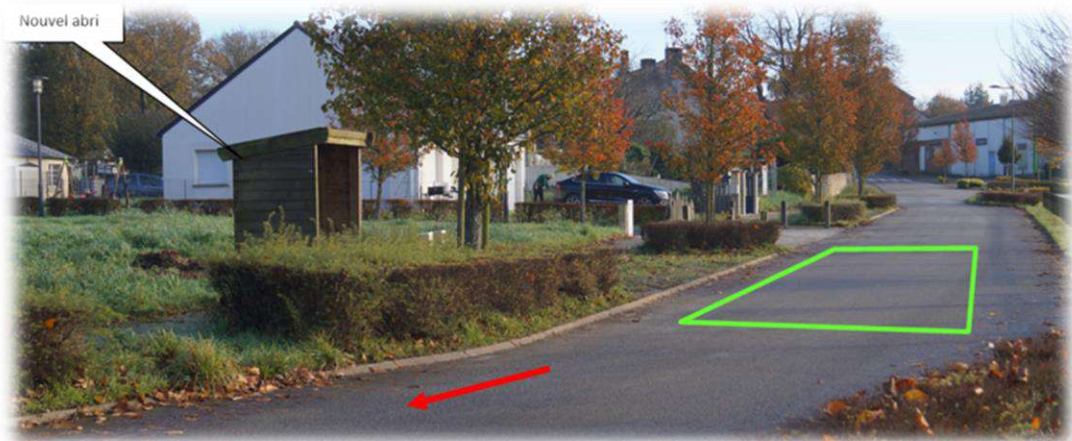


La mairie a bien conscience que ce sujet est important et que des actions sont nécessaires pour palier à ces problèmes. Pour ce faire, une évaluation effective de la vitesse devrait être mise en place courant 2023 dans des zones identifiées de la commune. Une demande de prêt d'un radar pédagogique est en cours auprès de L'Oust Brocéliande Communauté (OBC).

Carrefour "rue de bas/route de Ruffiac/ les Patis

Une étude est en cours pour un aménagement d'ensemble du carrefour "rue de bas/route de Ruffiac/ les Patis. Ces travaux devraient permettre de limiter la vitesse sur ces trois axes arrivant sur le carrefour. Un arrêt de bus plus sécurisé, en remplacement de celui de la rue de bas, devrait aussi voir le jour lors de cet aménagement. Compte tenu du nombre d'acteurs intervenant pour cette réalisation et du coût financier une installation en 2023 paraît peu probable.

Concernant l'arrêt de bus de la rue de bas, il a été déplacé provisoirement rue du tertre, au niveau du lotissement de stade. Ce changement était devenu nécessaire au vu du nombre de plus en plus important de véhicules de fort tonnage se croisant rue de bas et qui frôlaient les personnes se trouvant à cet arrêt de bus.



Pour compléter cette étude, la mairie a organisé une campagne de distribution de brassards jaunes fluorescents et d'une brochure sur la sécurité routière auprès des enfants (primaire, collégien et lycéen) empruntant le bus pour rejoindre leurs établissements scolaires. Nous vous rappelons par ailleurs qu'il est important pour les piétons (et les cyclistes) d'être bien visibles lors de leurs déplacements, surtout s'ils sont nocturnes. Il est aussi primordial d'utiliser les voies piétonnes protégées et de se déplacer face à la circulation. Pour indication : 416 piétons tués en 2021 en France.



La mairie a bien sûr relevé d'autres endroits de la commune qui demandent une intervention pour diminuer les risques routiers. Une étude sera menée afin de mettre en place les moyens les plus appropriés (panneaux de signalisation, radar pédagogique...). N'hésitez pas à signaler auprès de la mairie des zones à risques ou des comportements qui vous semblent dangereux.

Nous vous rappelons que la sécurité routière est de la responsabilité de tous.



Les nouveaux agents communaux



Aux services techniques

Depuis le mois de juillet 2022, notre commune a vu l'arrivée de Monsieur Pierre Réal au sein des services techniques suite à la rupture à l'amiable du contrat de notre précédent agent. Monsieur Pierre Réal, ancien militaire, a l'expérience de ce poste. En effet, il a pendant six années déployé ses compétences au sein de plusieurs communes de la région. Cette embauche plus que nécessaire, avec des compétences avérées, devrait aider au bon fonctionnement des services techniques. C'est avec un grand plaisir que nous lui souhaitons la bienvenue.

À l'agence postale



En soutien à Nadine, titulaire du poste, Catherine vous accueille et vous propose vos services postaux habituels :
- timbres, colis, courrier en recommandé...

Horaires d'ouverture :

Mardi au vendredi : 10:00 - 12:30

Samedi : 10:00 - 12:00

Fermé le lundi

Tél : 09 66 97 93 78

Pour ce Noël et pour le plaisir des petits et des grands, une boîte aux lettres à destination du Père Noël a été installée près de la bibliothèque. Les courriers déposés avant le 10 décembre et mentionnant l'adresse de l'expéditeur ont reçu une réponse du Père Noël.

Une action proposée par La Poste en partenariat avec la bibliothèque municipale et le secrétariat du Père Noël.



Les élus formés aux premiers secours

Deux séances de formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ont été organisées pour les élus, le mardi 20 septembre et le jeudi 24 novembre dans les locaux de la mairie.



La Formation PSC1 permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de premier secours.

C'est avec le CESU 56, que 9 élus ont appris à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, brûlure, etc... Une formation alternant échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation.

LES REUNIONS DE QUARTIERS



Dans le cadre de la Démocratie Participative, nos premières expériences témoignent de la pertinence d'associer les habitants à nos réflexions pour mieux répondre aux besoins et développer les projets ; ainsi ont été créées les Commissions Municipales ouvertes (Travaux vestiaires / Carte Communale) et les Groupes de Travail (Bois de Grisan / Aires de Jeux).

Dans une démarche volontaire plus marquée, le Maire et le Conseil Municipal ont souhaité organiser des réunions de quartier afin de permettre aux nicolasiens d'être encore plus acteurs de la vie locale.

Quatre réunions se sont donc tenues durant ce dernier trimestre :
280 courriers d'invitation ont été adressés
70 personnes ont participé (6 se sont excusées de n'y pouvoir venir)
Les 11 Élus se sont répartis les séances.

Des comptes rendus ont été établis après chaque réunion, une synthèse a été réalisée. Une séance de travail spécifique du Conseil Municipal est programmée pour analyser en détail les questions soulevées et discuter des suites à leur apporter.



Quartier Nord/Est, 15 octobre



Quartier Centre/Est, 12 novembre



Quartier Sud et Ouest, 26 novembre



Quartier du Bourg, 10 décembre



Ce logo aux couleurs de la commune a été créé pour illustrer les démarches de démocratie participative engagées par vos élus. Vous le retrouverez dans nos publications, par exemple lorsque nous aborderons les sujets soulevés lors des réunions de quartier.

*Vous souhaitez agir dans les projets de votre municipalité, contactez-nous :
Mail : contact.sndt56@orange.fr
Téléphone : 02 97 93 71 57*

LES INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

FERMETURE TRESORERIE DE MALESTROIT



Les activités de la trésorerie de MALESTROIT (paiement des factures émises par les communes, communauté de communes, syndicats scolaires et d'assainissement, factures d'hébergement foyers logement, portage de repas, centre de loisirs, garderie et cantine..) sont transférées au Service de gestion comptable de PONTIVY à compter du 1^{er} janvier 2023 (coordonnées sur les factures à compter de janvier).

Le Service des impôts des particuliers de PONTIVY reste compétent pour les questions fiscales (taxes foncières et d'habitation) et peut être joint par téléphone (coordonnées sur les avis d'imposition).

Les Maisons France Services assurent des permanences pour recevoir le public (démarches administratives diverses).

Le paiement des impôts et des factures émises par les collectivités locales peut être effectué en ligne ou chez l'un des 239 buralistes du département (dont 13 sur le territoire d'OUST à BROCELIANDE communauté) affiliés à la Française des jeux.

A compter du 1^{er} janvier 2023, un Conseiller aux décideurs locaux, Monsieur David BIORET, actuel trésorier de MALESTROIT-GUER-LA GACILLY assurera, auprès des collectivités du territoire, des prestations de conseil en matière de gestion financière, budgétaire et comptable.

2023, ANNEE DE LA MOBILITE POUR OBC

La mobilité est un enjeu majeur en termes de structuration du territoire et de facilitation de déplacement des habitants, notamment pour une intercommunalité rurale comme celle De l'Oust à Brocéliande communauté. Aussi, les élu.e.s ont souhaité mettre en place une offre mobilité qui va prendre toute son ampleur en ce début d'année 2023.

En ce début d'année, l'accent est mis sur le transport collectif à travers la mise en place de deux types de service complémentaires.

Au 3 janvier, lancement de la ligne régionale « Redon – La Gacilly – Guer – Plélan », qui complète le réseau régional composé des lignes « Rennes –Pontivy » et « Ploërmel – Vannes » respectivement au Nord et à l'Ouest d'OBC. La grille des tarifs fixée par le Conseil régional est la suivante :

- Pour les 26 ans et plus : 2,50 € pour un aller simple, 20 € le carnet de 10 tickets, 50 € pour un abonnement mensuel et 500 € pour un abonnement annuel.
- Pour les moins de 26 ans : 2 € pour un aller simple, 15 € le carnet de 10 tickets, 25 € pour un abonnement mensuel et 250 € pour un abonnement annuel.
- Solidaire : 1 € pour un aller simple avec la carte Solidaire de la Région (pour les bénéficiaires de certaines allocations (AAH, RSA, ASS, ASPA, ADA), les demandeurs d'emploi, les personnes inscrites dans un parcours d'insertion, sous conditions. Les accompagnateurs de personnes en situation de handicap peuvent également profiter de ce tarif).
- Pour les moins de 12 ans, accompagnés d'un adulte disposant d'un titre de transport : Gratuit

En parallèle, le 27 février, le réseau des lignes intérieures sera ouvert, soit 5 lignes permettant à toutes les communes de bénéficier du passage d'un transport collectif, au minima 2 jours par semaine dont le samedi, avec un à trois allers-retours. Ce circuit a été construit en lien avec les jours de marchés de chaque commune. L'achat du ticket se fera dans le bus, le tarif sera communiqué ultérieurement. Une présentation de ces lignes intérieures sera réalisée au cours de la première quinzaine de février.

Les élu.e.s sont conscients que la question des déplacements sur le territoire rural d'OBC ne présente pas de solution unique, mais de multiples possibilités à combiner et à adapter.



La transformation numérique de l'administration et des services publics s'est accélérée entraînant une évolution profonde de la relation à l'utilisateur, et notamment des inégalités d'accès aux droits. Face à ce constat, Oust Brocéliande Communauté a souhaité mettre en place une véritable politique d'inclusion numérique à travers la mise en place de deux France Services, soit à Guer et à Sérent.

France Services est une structure qui regroupe sur un même lieu, plusieurs services à destination de la population. Animés par des agents-médiateurs, ils accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives de premier niveau.

France Services est présent à Guer et à Sérent, au sein de deux Maisons France services dédiées ainsi que dans onze communes en assurant des rendez-vous selon les demandes et besoins recensés (Augan, Beignon, Carentoir, Guer, La Gacilly, Malestroît, Pleucadeuc, Ruffiac, Saint-Martin-sur-Oust, Sérent et Tréal).

Les accueils France Services sont ouverts à tous, gratuitement, en libre accès, via des bornes ou sur rendez-vous. Les agents médiateurs apportent des réponses aux questions courantes et permettent un accompagnement dans les démarches administratives du quotidien :

- suivi d'une demande CAF ;
- renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire ou de la carte grise... ;
- déclaration de revenus ;
- gestion du prélèvement à la source ;
- demandes AMELI ;
- dossier retraite...

Les conseillers France Services accompagnent également l'utilisateur vers l'autonomie :

- création d'une adresse e-mail ;
- création d'espaces personnels dédiés à chaque administration ;
- scans ou impression des pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs ;
- aide aux démarches en ligne ;
- navigation sur les sites des opérateurs ;
- simulation d'allocations ;
- demande de documents en ligne...

Ils facilitent la résolution des situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires ou à l'aide de la connaissance des ressources locales.

Le réseau des partenaires actuels : MSA | CAF | Assurance Retraite | Assurance Maladie | La Poste | Pole Emploi | Point Justice | Finances Publiques

France Services | Guer

4 avenue du Général de Gaulle

02 97 22 56 57

franceservices@oust-broceliande.bzh

Lundi, Mardi et jeudi : 9h à 12h30 | 14h à 17h30

Mercredi : 9h à 13h30

Vendredi : 9h à 12h30 | 14h à 17h

France Services | Sérent

43 place Saint Pierre (ancien cabinet médical)

06 64 13 63 08

franceservices@oust-broceliande.bzh

Mardi : 9h à 18h30 (sans interruption)

Mercredi : 8h à 12h30 | 13h30 à 17h30

Jeudi : 9h à 12h30 | 13h30 à 17h30

Vendredi : 9h à 12h30





Ploërmel : ouverture du lycée public Mona Ozouf à la rentrée 2023

VENEZ VOUS INFORMER LORS DES REUNIONS PUBLIQUES !

Construit sous l'égide de la Région Bretagne, le nouveau lycée public Mona Ozouf ouvrira ses portes à la rentrée de septembre 2023 à Ploërmel.

Edifié dans le quartier de Réhumpol, le futur établissement pourra accueillir à terme 865 élèves et proposera un enseignement général, technologique (STL (sciences et technologies de laboratoire) et ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) et une formation post-bac (BTS Economie Sociale et Familiale (ESF).

De conception bioclimatique et ouvert sur son environnement, le lycée répondra aux enjeux de développement durable tout en assurant, grâce à des espaces modulables et partagés, le confort de l'ensemble de ses usagers.



Copyright-Thomas-Crabot---Region-Bretagne

DES REUNIONS PUBLIQUES POUR S'INFORMER

Afin d'informer les jeunes et leurs familles sur le fonctionnement, l'ouverture et l'offre de formation proposée, des réunions publiques d'information sont organisées de 18h à 20h :

- le 25 janvier à Ploërmel (Salle des fêtes, 5 rue du Général Giraud)
- le 26 janvier à Josselin (Centre culturel l'Écusson, rue du Pont Mareuc),
- le 1^{er} février à Mauron (Salle du centre social, rue de la libération)
- le 3 février à Malestroit (Salle des fêtes, place Jacques Bonsergent)

Entrée ouverte à tou.te.s et gratuite

Liste des 49 communes rattachées au lycée Mona Ozouf :

Augan, Billio, Bohal, Brignac, Buléon, Campénéac, Caro, Concoret, Cruguel, Évriguet, Forges de Lanouée, Gourhel, Guégon, Guéhenno, Guillac, Guilliers, Helléan, Josselin, La Croix-Helléan, La Grée-Saint-Laurent, La Trinité-Porhoët, Lantillac, Lizio, Loyat, Malestroit, Mauron, Ménéac, Missiriac, Mohon, Montertelot, Néant-sur-Yvel, Pleucadeuc, Ploërmel, Plumelec, Ruffiac, St-Abraham, St-Brieuc-de-Mauron, St-Congard, St-Guyomard, St-Laurent-sur-Oust, St-Léry, St-Malo-des-Trois-Fontaines, St-Marcel, St-Martin-sur-Oust, St-Servant, Sérent, Taupont, Tréhorenteuc, Val d'Oust.

Plus d'infos sur bretagne.bzh/lycee-ploermel

L'AGENDA 2023



VOICI QUELQUES DATES A RETENIR (liste non exhaustive – sous réserve de changement))

Jeudi 26 janvier à 20h00	Réunion de Conseil Municipal suivi du quart d'heure citoyen
Samedi 4 février à 18h00	Nuit de la lecture à la Bibliothèque sur le thème la Peur
Mardi 14 février	Formation : L'utilisation de la tronçonneuse à Glénac/La Gacilly
Mardi 28 février à 20h00	Réunion de Conseil Municipal suivi du quart d'heure citoyen
Jeudi 2 mars à 14h30	Révision Code de la Route à la Salle Polyvalente
Mardi 28 mars à 20h00	Réunion de Conseil Municipal suivi du quart d'heure citoyen
Mardi 11 avril à 16h30	Portes ouvertes des Écoles du RPI St Nicolas du Tertre/Tréal
Dimanche 2 juillet	Repas et Kermesse de l'École
Dimanche 20 août	Fête des Battages
Samedi 14 octobre	Retrouvaille Classe 3



Association des Donneurs de Sang
Bénévoles de Malestroit et de sa région
Collecte de sang pour l'année 2023

Malestroit (15h-19h)

- Jeudi 23 février
- Mardi 2 et mercredi 3 mai
- Mercredi 16 août
- Mercredi 18 octobre
- Mardi 26 et mercredi 27 décembre

Sérent (15h-19h)

- Jeudi 6 juillet
- Jeudi 7 septembre



dondesang.efs.sante.fr

LA VIE DE NOS ENTREPRISES



E.M.A.CONSULTING

Bonjour, je me présente Adeline Caba-Legend.
Née à Vannes, j'ai 41 ans, je vis dans la commune de Saint Nicolas du Tertre depuis novembre 2019.

Mon parcours scolaire m'a permis d'obtenir un diplôme de commerce. Par la suite, j'ai également obtenu divers diplômes passés au cours de ma vie professionnelle, dans le domaine de l'immobilier, du bâtiment, des assurances et du droit.

Connaissant bien les administrations et leurs fonctionnements, je vous propose aujourd'hui mes services en tant qu'assistante administrative à domicile.

Afin de pouvoir faire bénéficier à tous mes clients (imposable ou non) un crédit d'impôt de 50%, j'ai obtenu un agrément reconnu par l'état (Annuaire service à la personne auprès de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des solidarités)

Vous êtes un particulier ?

Je suis en mesure de vous apporter mon aide dans votre quotidien administratif :
Vous accompagner pour votre déclaration d'impôt, revoir vos contrats d'assurance pour diminuer vos mensualités, vous aider à gérer votre pouvoir d'achat. Vous apporter une aide dans la gestion de vos droits auprès des caisses de retraite, des conseils et de l'aide dans un litige administratif, avant une procédure qui pourrait être lourde et compliquée, faire des démarches auprès de la Caf, de pôle emploi...

Vous souhaitez effectuer des travaux ?

Des conseils, de l'aide sur les éco-prêts...
Je vous accompagne dans le montage de votre dossier, demande d'aides et de financements.

Vous êtes un professionnel ?

Vous voulez créer votre entreprise individuelle,
- faire un business plan avant d'aller faire vos démarches auprès d'un comptable ?
- cibler votre clientèle ?
- utiliser la publicité, pour vous faire connaître ?
Quel statut choisir avant de faire vos démarches auprès de la chambre de commerce ?



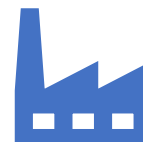
Mme Caba-Legend Adeline
Entreprise E.M.A.CONSULTING

Assistante Administrative à domicile.

4 La Rue Aux Filles
56910 Saint Nicolas Du Tertre
emaconsulting15@gmail.com
06 67 69 34 19

Mon objectif est de pouvoir vous faire bénéficier de mes connaissances et de mon réseau pour vous accompagner tout au long de vos démarches.

Adeline Caba-Legend



La Feuzri d’Pain

Je m’appelle Pierre-Marie Mandart, je suis artisan boulanger depuis 16 ans dont 7 ans d’expérience en boulangerie spécialisée dans les produits type marché (Grosses pièces de campagne au levain) au sein de différentes entreprises à Lyon, Bordeaux et Nantes. Ces expériences m’ont beaucoup apporté professionnellement et me seront très utiles pour le projet qui s’annonce. Ma motivation principale est de faire une production qui me ressemble tout en m’inscrivant dans un circuit local d’artisans et de producteurs.

Enfant du pays de Ploërmel, j’ai constitué mon entreprise en EURL en mai 2022, le début de mon activité est prévu en février 2023. Je proposerai une gamme de pains bio, fabriqués à partir de farine issue de l’agriculture locale et la vente de ladite production se fera sur les marchés du vendredi (Ploërmel), samedi (La Gacilly) et dimanche (Ploërmel), les jours de plus forte fréquentation, ainsi qu’en dépôt à « L’épi Local ».

J’assumerai la production et la vente seul dans un premier temps. Désireux de faire travailler les artisans et agriculteurs locaux, pour une clientèle recherchant une offre diversifiée et de qualité et faisant la plupart de ses achats pour la semaine sur le marché, je proposerai une offre de grosses pièces, vendues à la coupe.

Pour la production je dispose d’un four, de trois pétrins de tailles différentes, de deux chambres froides, d’un tour réfrigéré, d’une diviseuse et d’une table de façonnage.

Pour la vente je dispose d’une remorque, d’un chapiteau, de tables et de panières de présentation.

Ce mois-ci deux premières fournées d’essai sont sorties de mon fournil, les lundis 9 et 16 janvier, me permettant ainsi de calibrer la puissance de mon four.



LA FEUZRI D’PAIN
BOULANGERIE ARTISANALE

10 rue du Tertre
56910 Saint Nicolas du Tertre
Gérant : Pierre-Marie MANDART
0670739818
pierre_lpu@hotmail.fr

Taxi EVAIN

Francois EVAIN vous propose ses services de transport en taxi conventionné :

- pour vos rendez-vous médicaux ou vos consultations en transports assis,
- pour vos déplacements personnels ou professionnels, toutes distances vers les gares ou les aéroports.



TAXI EVAIN
24h/24 Malestroit 7jours/7
St-Nicolas du Tertre
06 58 53 26 98
TOUTES DISTANCES
Conventionné Sécurité Sociale

OCTOBRE ROSE A SAINT NICOLAS DU TERTRE

Dimanche 16 octobre au matin, le ciel était gris, la météo pas très optimiste. Les organisatrices (Josette, Karine et Frédérique) de la manifestation « Octobre Rose » étaient un peu inquiètes ; les marcheurs seraient-ils au rendez-vous pour cette première édition dans le village ?

Et bien, oui ! plus de 160 personnes sont venues participer à cette matinée rose. Les marcheurs ont apprécié la balade préparée par l'équipe du défi « **c'est un espoir** ».

Les ateliers « Autopalpation », « Prendre soin de son périnée » et « Pourquoi et comment la mammographie » ont également remporté un réel succès, merci à Josette, Karine et Marie-Armelle.



Cette réussite n'aurait pas été la même sans la contribution des tricoteuses de l'association « **Arts et Loisirs** » qui proposaient à la vente de jolies créations, et sans le dynamisme du **Comité des Fêtes** qui a offert un succulent petit déjeuner. Après toutes ces activités, l'apéritif, offert par la **municipalité** a clôturé cette belle matinée. Un grand merci aux généreux donateurs, les gourmands ont pu déguster de délicieux biscuits et bon nombre de participants sont repartis avec un petit cadeau.

Merci à tous les bénévoles, sans qui rien ne serait possible, **merci à tous les participants**, grâce à vous la somme de 1 460 € a été remise à la Ligue départementale de lutte contre le cancer du Morbihan.

La remise officielle du chèque à la Ligue a eu lieu le samedi 19 novembre en présence des organisateurs et des bénévoles.

Le représentant de la ligue, le Docteur Alain LE GROUMELLEC Pneumologue et Oncologue, administrateur, collabore avec les Chercheurs du grand Ouest. Il est aussi en charge des finances et legs et a donc pu expliquer les avancées de la recherche et à quoi servait les dons perçus lors des diverses manifestations organisées sur le territoire (recherche, dépistage, achat de matériels...), il a également insisté sur l'importance de se faire dépister.



**Nous vous donnons rendez-vous en octobre 2023
pour une nouvelle édition !**

**N'oubliez pas, un seul mot d'ordre, se parer de rose !!
(ou de bleu car en 2023 nous couplerons l'évènement à Movember)**



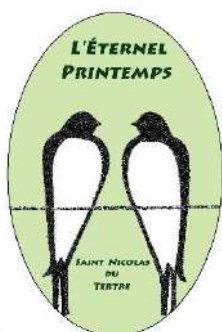
LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Ces quelques pages sont consacrées à la vie de nos associations, permettant ainsi à chacune de souhaiter ses vœux à la population et de communiquer sur ses activités, et ses projets. Vous avez créé récemment une association sur St Nicolas du Tertre, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.

L'Éternel Printemps

L'Éternel Printemps vous souhaite une très bonne année 2023 et vous souhaite la bienvenue au club pour une adhésion de 18 euros par personne.

Ci-dessous la photo de notre dernier voyage.



Outre les réunions mensuelles, le 2^{ème} jeudi de chaque mois, quelques projets pour 2023 se dessinent : Un repas en février ou en mars et une sortie avec le club de Ruffiac en mai ou en juin.

Nous sommes ouverts à vos propositions.

Le bureau.

Société de Chasse

Les membres du bureau et ses adhérents remercient Robert Noël qui a quitté la présidence de la société, après plusieurs années d'effort et de travail. Une nouvelle équipe est en place pour essayer de continuer à exister.



Le 15 janvier une battue administrative a été organisée pour réguler au mieux les populations de sangliers, renards et autres nuisibles.

A ce jour, le bureau n'a pas encore fixé la date de la prochaine AG.

Nous vous souhaitons Joie, Bonheur, Santé à tous.



Le Bureau

Retrouvailles Classe 3

L'appel est lancé à tous les membres de la classe 3 : habitants ou originaires de Saint Nicolas du Tertre, le rendez-vous est donné pour **le samedi 14 octobre 2023**, parents et accompagnants sont également conviés.

L'idée est de se retrouver pour une photo souvenir et un repas, alors réservez votre samedi 14 octobre, les organisateurs vous donneront plus d'informations dans de prochaines publications.



UNC- Saint Nicolas du Tertre

« *Le mot résister doit toujours se conjuguer au présent* » - Lucie AUBRAC



De nombreux évènements internes ont marqué l'année 2022.

- **19 mars 2022**, commémoration du souvenir pour ce 60^e anniversaire du cessez le feu en Algérie.

À cette occasion tout le village s'est réuni pour rendre un hommage à Alexis Hercelin disparu en Algérie le 18 avril 1958. Une stèle rappelle désormais dans notre carré militaire son retour virtuel sur sa terre natale. Une présentation dans la salle polyvalente sur les circonstances de sa disparition a éclairé les visiteurs venus nombreux. La mairie présentait à cette occasion une exposition didactique ONACVG sur la guerre d'Algérie, Histoire commune, mémoire partagée.

- **8 mai 2022**, la crise sanitaire exige de nouveau une célébration restreinte mais toujours solennelle dans le respect et la tradition. Un repas collectif s'en est suivi au D8 à Monterrein pour relier un instant les contacts effacés par la situation prophylactique.

- 14 septembre 2022, 2^e forum des associations salle de la Guette.

Le stand UNC a testé le jeu du portait (il fallait reconnaître la photo d'appelés Nicolasiens des années 1960), la curiosité était de mise et les rires étouffés. Si certains s'étaient reconnus, pour d'autres « C'est qui celui-là ! ». Une suite de vidéos sonores sur l'activité de l'association depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui retentissaient au passage devant le stand. Un petit regret néanmoins, les exposants auraient souhaité que plus de gens viennent découvrir l'activité de chacune des associations présentes.

- Assemblée Générale de la section.

Le 1er octobre 2022, nos adhérents se sont réunis salle de la mairie afin de combler les postes vacants et procéder à de nouvelles élections.

Le nouveau bureau se compose comme il suit :

- Président : Jean Ricaud (réélu)

- Vice-président : Richard Jouault, remplace Armel Bayon.

- Trésorier : Michel Tastard (réélu), suppléant Bruno Beaudoux.

- Secrétaire : Jacky Chagnot (réélu)

- Les porte-drapeaux.

1939/1945 : Bernard Texier en remplacement de Joseph Joly, Suppléant, Carl Castalan en remplacement André Noël.

AFN : Joseph Joly, succède à Albert Fontaine, Suppléant, Paul Michel.

Soldats de France : Louis-Etienne Guillemot Suppléant, Richard Jouault

Les cotisations annuelles restent inchangées :

- Adhérents AFN (personnes ayant servi en Algérie) 30 euros, avec mensuel « La voix du combattant »

- Adhérents Soldat de France (personnes ayant effectué le service militaire) 28 euros, y compris le mensuel « La voix du combattant ».

- Adhérents sympathisants : 19 euros. Ouvert à toute personne (homme ou femme) désireuse de soutenir l'association sans aucune contrainte liée à une activité antérieure militaire. Les réunions et récompenses internes (médailles UNC) sont les mêmes que les autres membres de l'association.

- Présentation en fin de séance du logo interne à l'UNC de Saint Nicolas du Tertre, ce dernier est accepté à l'unanimité. (Logo figurant en tête de l'article)

- 11 novembre 2022.

Cérémonie particulière en raison de la remise des diplômes et insignes de porte-drapeaux. Les récompenses sont remises devant le monument aux morts par le Maire, Mickaël le Goué, aux récipiendaires : André Noël, Bernard Fontaine et Jean Ricaud (Président UNC). Tous les participants sont ensuite invités à la salle polyvalente pour une remise de médaille UNC à Léandre Danion et Bernard Texier.





- **5 décembre 2022.** Pour la première fois notre section a procédé à une montée des couleurs au mois de décembre. Cette date rend hommage aux morts de la guerre d'Algérie tués après le cessez le feu. Période retenue en 2003 par Jacques Chirac lors de l'inauguration du monument national érigé quai Branly à Paris. Pour rappel, Jacques Chirac était sous-lieutenant au 6^e régiment de Chasseurs d'Afrique. Comme des centaines de milliers de jeunes Français il a été appelé sous les drapeaux en Algérie.

Carré militaire communal. (Sépultures des anciens combattants près du monument aux morts 1914-1918). Entre chaque

commémoration l'enherbement devenait envahissant et nuisible, la commune a apposé un feutre géotextile de protection pour limiter la fréquence des interventions de désherbage.

À NOTER :

Notre Assemblée Générale 2023 a eu lieu le dimanche 22 janvier, à 14h30, à la salle polyvalente.

L'association UNC tient à remercier tous ceux et celles qui lui ont tendu la main et l'ont encouragée dans ses projets. Merci à monsieur le Maire Mickaël Le Goué et à ses conseillers municipaux, ainsi qu'à Anita Hemery correspondante Défense et aux associations partenaires de la commune.



Mes remerciements vont également aux familles et aux enfants présents lors du déroulé de nos commémorations. Merci au public assidu à nos célébrations.



À toutes et à tous, belle et heureuse année 2023 pleine d'énergie et de beaux projets.

Le bureau

Forlane



La chorale Forlane a repris ses répétitions en septembre avec son thème annuel : «Le tour de la France en chansons» sous la direction de Florence LE DAIM-SERAZIN.

La chorale possède un répertoire très fourni sur différents thèmes : chants marins, chants bretons, chansons à travers le temps, prénoms en chansons.

Ce répertoire témoigne de notre passion pour le chant et nous aimons la partager avec vous tout au long de l'année en nous produisant lors de vos diverses festivités locales (marchés à thème, fête de la musique, forum des associations, animation de Noël dans les églises et les chapelles). Nous pouvons aussi vous rejoindre lors vos animations sociales ou culturelles. N'hésitez pas à prendre contact avec nous, selon vos besoins au 06-09-39-27-27 (Florence LE DAIM-SERAZIN)

La chorale a eu la grande joie d'accueillir quelques nouvelles recrues en ce début de saison.

Si vous aimez chanter, poussez la porte de la salle de l'ancien presbytère de Ruffiac le lundi soir à 20h30. C'est avec plaisir que nous vous ferons une place dans l'un de nos pupitres.

Tous les membres de la chorale forlane vous offrent leurs meilleurs vœux pour 2023 !



Le bureau



Comité des Fêtes

Ça y est, cette fois-ci, nous l'avons fait !!! Après 2 ans de report à cause des règles sanitaires liées à la pandémie, la 50ème a enfin vu le jour.

Malgré une météo capricieuse, ce fut une belle fête. Le Samedi soir, le repas "Jarret-frites" affichait complet, et le public a répondu présent pour la soirée concert, même si nous espérions plus de spectateurs.

Le Dimanche, pluvieux dès le matin n'a pas entamé le moral des bénévoles, ni celui du public qui a osé braver le mauvais temps en début d'après-midi. Heureusement, le temps s'est éclairci ensuite, et une foule nombreuse était là pour la fricassée et le feu d'artifice.



Le fait le plus marquant et encourageant, c'est de voir tous les bénévoles revenus en nombre après ces 2 années d'interruption, et la joie de retrouver cette bonne ambiance.

Après cet anniversaire, nous reviendrons à des manifestations plus traditionnelles. En 2023, ce sera une simple fête des battages sur une seule journée : le Dimanche 20 Août. Bien sûr nous travaillons toujours à essayer d'innover et intégrer de nouvelles animations.

Merci à vous tous bénévoles et public d'avoir été fidèles à ce rendez-vous, et d'avoir fait de cette fête un moment inoubliable.

Le Comité des Fêtes vous souhaite une très belle année 2023.

Les membres du Comité des Fêtes de St Nicolas

Arts & Loisirs

En début d'année, nous prenons toujours de belles résolutions, meilleure hygiène de vie, manger mieux, se bouger, faire du sport et j'en passe. Vous avez la chance d'avoir dans la commune des associations et des clubs qui peuvent vous aider à tenir vos promesses, à oublier un moment le travail, les soucis quotidiens, rencontrer les autres et vivre un moment pour soi.

Arts & Loisirs vous propose trois sections : Vélo, Gym, Art floral.



Vélo : les sorties se font le dimanche matin. Départ entre 8 et 9 heures selon la saison. Les distances vont de 50 km l'hiver à 100 km l'été. La moyenne est adaptée à l'ensemble du groupe, personne n'est laissé sur le bord de la route. Les parcours sont définis à l'avance et peuvent être visionnés sur "OpenRunner".

Pour tout renseignement contacter : Jean Hercouët tél : 02 97 93 73 1
Bernard Texier tél : 02 97 93 75 71

Art floral: Michèle Briziou tél : 06 86 18 66 82
Corinne Bayon tél : 02 97 93 77 83

Gym : Josiane Hercouët tél : 02 97 93 73 10
Karine Danion tél : 06 32 29 71 38

Nouveau : Cours de dessin / illustration proposés par Florence Rivière (renseignements au 06 56 71 79 35).

A toutes et à tous Bonne Année et Bonne santé pour 2023

La présidente



Ecoles du RPI St Nicolas du Tertre/Tréal

Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal entre Tréal et Saint Nicolas du Tertre) de l'école Sainte Thérèse présente de nombreux atouts. Une navette gratuite est mise en place entre les deux communes pour emmener les enfants d'une école à l'autre matin et soir. Aussi, avons-nous la chance d'avoir la garderie intégrée à la médiathèque à Tréal où les enfants peuvent emprunter des livres hebdomadairement, ainsi qu'une garderie municipale à St Nicolas du tertre. L'école de Saint-Nicolas du Tertre accueille les enfants de la TPS au CP et celle de Tréal les jeunes du CE1 au CM2.

Nous en profitons pour remercier l'équipe pédagogique pour son investissement avec l'utilisation de méthodes dérivées de la pédagogie Montessori, la mise en place du tutorat entre élèves ainsi que la diversité des activités proposées. En effet, les élèves peuvent pratiquer entre autres le chant, la danse, l'art visuel, la balade sensorielle, la découverte du théâtre, le cross de Malestroit, diverses sorties et classes découvertes... Autant d'évènements qui participent à l'éveil et l'épanouissement de nos enfants et à la vitalité de la commune.

Forte de son implication dans le RPI, l'OGEC lance un appel aux dons pour l'achat de structures de jeux pour les deux écoles. Cet appel a pour but d'améliorer les conditions d'accueil des enfants (cf. flyer).

Il n'y a pas de petits dons, nous comptons sur la générosité des habitants qui voient dans ce projet une manière de contribuer à l'épanouissement scolaire des enfants de leur commune.



*Balade en compagnie de Sarah de l'association "Saute Ruisseau".
Une découverte minérale de Tréal avec des histoires,
de la manipulation et du codage.*

L'OGEC du RPI



Le bureau de l'APEL compte cette année 12 membres. Son nouveau bureau a été élu en octobre 2022 et se compose de la manière suivante :

Présidente : ÉTRILLARD Céline

Vice-présidente : ALEXANDRE Anne-Claire

Secrétaire : TRÉGOUET Sandrine

Trésorière : LE NU Pénélope

Trésorière adjointe : RIOUX Léna

Membres : BABIN Marie, COUVREUR Angélique, DUBOIS Sandrine,

JOLLY Guénaël, LE BRETON Christelle, OLIVIER-HENRY jacinthe, SMITH Fiona

Le bureau a innové cette année en organisant pour la première fois une **Halloween Party**. Celle-ci a rassemblé environ 45 enfants de l'école le 21 octobre (veille des vacances de la Toussaint). Un goûter a alors été offert aux enfants, ainsi que diverses animations : Maquillage, Photo et une Boum, qui ont autant ravi les grands que les petits. En cette fin d'année, l'APEL a également organisé une vente de chocolat, qui a permis de récolter des fonds qui permettront d'organiser d'autres manifestations.



Enfin afin de clôturer de manière festive cette année 2022, l'APEL a réitéré son Arbre de Noël, qui n'avait pu être organisé ces 2 dernières années. Il a eu lieu le samedi 10 décembre à Saint Nicolas du Tertre, un repas sur place et à emporter a été organisé à cette occasion. Ainsi les enfants se sont vus remettre un livre et des gourmandises. Cette soirée a réuni 141 adultes et 57 enfants, un événement possible grâce à la mobilisation des bénévoles et des professeurs qui ont ensemble contribué à ce succès.

L'APEL du RPI



USSNAT (Union Sportive Saint Nicolas Avec Tréal)



Cette saison l'USSNAT compte deux équipes séniors, elles sont toutes les deux engagées dans le championnat de District 3. Les entraînements sont assurés les mardi et vendredi par le nouvel entraîneur Mohamed Diawara. Les résultats sont mitigés pour l'instant avec une cinquième place sur douze pour l'équipe A et une onzième place sur douze pour l'équipe B. Une bonne ambiance règne au sein du club.

Le club continue son développement. La saison passée avait été créée une section U6-U7. Cette saison sont venues s'ajouter deux nouvelles sections jeunes, à savoir une U8-U9 et une U10-U11. Les entraînements se déroulent les mercredis après-midis et les matchs et plateaux les samedis après-midis, un grand merci aux bénévoles qui accompagnent nos jeunes. Plusieurs plateaux ont eu lieu à Saint-Nicolas-du-Tertre, les enfants étaient ravis de ces après-midis placés sous le signe du plaisir de jouer.

L'USSNAT a également organisé plusieurs manifestations au cours de cette fin d'année :

- Le samedi 15 octobre 2022, le concours de palets aux Halles de la Guette avec une 30^{aine} d'équipes présentes.
- Le mardi 22 novembre, à Saint-Nicolas-Du-Tertre, la diffusion du match de l'équipe de France contre celle de l'Australie dans le cadre de la Coupe du Monde de football.
- Le samedi 26 novembre, le retour du traditionnel moules-frites à la salle des fêtes de Saint-Nicolas-Du-Tertre avec 170 repas servis.
- Le mercredi 14 décembre, à Tréal, la diffusion de la demi-finale de la Coupe du Monde de football opposant la France au Maroc.
- Le dimanche 16 décembre, à Tréal, la diffusion de la finale France- Argentine

Merci aux nombreux et nombreuses bénévoles qui ont fait de ces événements des réussites !

Au nom du club, nous vous souhaitons une très belle année 2023 ainsi que beaucoup de joie et de bonheur.



Le bureau de l'USSNAT.

Société de Pêche

L'année 2022 était une reprise attendue après les moments difficiles passés par nous tous, les nouveaux sociétaires nombreux en sont la preuve. La pluviométrie 2022 ne nous a pas aidé, mais la richesse piscicole reconnue de notre plan d'eau ne s'est pas dégradée et la période de frai a réussi avec de nombreuses éclosions. Nous ferons comme par le passé un renouvellement pour éviter la consanguinité fréquente chez les poissons, le pisciculteur agréé par l'état fera l'appoint nécessaire en cette fin d'année 2022. Les travaux de bénévolat continueront avant l'ouverture de 2023.



La décision de rester avec les mêmes prix de carte 2022, tant que l'équilibre financier reste en l'état, a été voté par l'ensemble de notre bureau.

Nous vous souhaitons une meilleure année 2023 à tous et gardons ensemble ce site préservé.

Le bureau de 2022 : Président Didier HOUÏEX, Secrétaire Thierry THEAUDIN, Trésorier Stéphane GUILLAUME

Le bureau



Donature et Patrimoine

Voici déjà 2022 qui se termine. Notre association avait lancé un projet sur la photo qui a eu peu de retours, merci malgré tout à ceux qui ont répondu. Nous avons participé à la balade contée en septembre autour de l'étang. Elle a rassemblé beaucoup de nicolasiens très captivés par les contes de Paul Maisonneuve mais aussi par le retour sur l'histoire de ces lieux (lavoirs, fontaines, marches, moulins...). Cette manifestation a permis de mettre en évidence l'intérêt porté au passé historique local aussi bien par les nicolasiens de souche que par les nouveaux arrivants.



Avec des élus, nous avons été conviés à une rencontre organisée par le Pays de Ploërmel qui a pour objectif de créer une maison du patrimoine au niveau du Pays. Il nous revient de préparer le travail, recenser tout le petit patrimoine de notre commune avec son histoire.

Par ailleurs, en collaboration avec la municipalité et des citoyens, il est prévu de réhabiliter l'ancien four à pain Denoual. Tous les nicolasiens motivés par la sauvegarde de notre patrimoine peuvent nous rejoindre et nous remercions ceux qui y participent déjà discrètement dans leur secteur.

L'association souhaite une bonne année 2023 à tous

Chantal Danion

Contact et renseignements au 02 97 93 70 92 ou par mail à chantal.danion@gmail.com

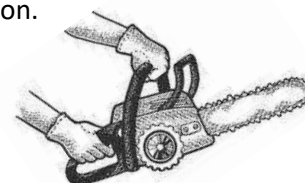
Formation à l'utilisation des Tronçonneuses

En partenariat avec Groupama, cette formation s'adresse à tous (particuliers, membres d'association, employés communaux, non sociétaires...). La formation se déroule à Glénac le matin, après le déjeuner (offert), la mise en pratique aura lieu à La Gacilly. Une attestation vous sera délivrée à l'issue de la formation.

Mardi 14 février 2023

RDV à Glénac

Gratuit, repas du midi offert



Contact et inscription : Yves PIROT 06 15 68 65 55

Révision du code de la route

Les membres de la caisse locale Groupama du pays de Carentoir (Carentoir, Quelneuc, Saint Nicolas du Tertre, Tréal) vous proposent de réviser gratuitement le code de la route lors d'une rencontre qui aura lieu le **jeudi 2 mars 2023** à la salle des fêtes de Saint Nicolas du Tertre.



L'auto-école vous sélectionnera quelques diapositives du code de la route et vous devrez vous prêter au jeu en répondant aux questions, comme un candidat. Rassurez-vous les intervenants ne vont pas vous mettre en difficulté, mais simplement vous conseiller. Lors de cette action de prévention, vous pourrez également poser des questions aux moniteurs, comment tourner sur les ronds-points ? Par exemple.

Une tombola offerte par Groupama permettra d'effectuer un moment de conduite accompagné du moniteur d'auto-école. Cette action est ouverte à tous, sociétaires ou non, et c'est gratuit.

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la présentation.

Jeudi 2 mars 2023

Salle des fêtes de Saint Nicolas du Tertre, 14 h 30

Gratuit.

LES 100 ANS DU MOULIN NEUF !

1922, Jacques SERAZIN reconstruit le Moulin de Saint-Nicolas-du-Tertre.

C'est alors une 2^{ème} vie pour le moulin qui existait déjà depuis 1840. Il appartenait à une famille de minotiers originaire de Guégon. Il avait brûlé accidentellement après la guerre de 1914-1918 et fût laissé à l'abandon. Installés à Carentoir et Saint-Nicolas-du-Tertre, les SERAZIN sont meuniers de père en fils. Depuis 1890 ils exploitent plusieurs moulins à eau ou à vent. Des 2 frères, c'est Baptiste qui, bénéficiant du droit d'aînesse, poursuit la gestion du Moulin à la Bourdonnaye. Quant à Jacques, marié en 1920 à Philomène, il décide de s'installer à Saint-Nicolas et de redonner vie au Moulin Neuf.

Il réalise les investissements nécessaires à un fonctionnement moderne, *un cylindre et une meule de pierre*, une turbine en complément de la roue à aube et ce qui à l'époque était avant-gardiste, il fait installer l'électricité.



Dans les années de guerre 1939-1945, le courant est très souvent coupé en journée et c'est la célèbre "locomobile" à vapeur qui prend le relais pour faire tourner le moulin.

En 1956, Jacques entreprend avec ses fils Joseph et Jean d'importantes transformations pour produire en plus gros débit avec l'arrivée d'appareils à cylindre, un agrandissement pour stocker le grain et l'installation d'un pneumatique pour aspirer la mouture. Roger lui s'installa aux Fougerêts pour ouvrir boutique.

C'est en 1967 que Joseph et Jean reprennent la gestion du moulin avec encore de nouvelles installations et des machines complémentaires. Jean assure la production et Joseph le développement et le commercial. Les tournées sont organisées de village en village pour aller chercher le blé et les autres céréales à moudre et, la semaine suivante, pour rapporter la farine.

« Pour nous les enfants », se souvient Josette, « c'était très amusant, on donnait un petit coup de main pour charger et décharger, c'était un ballet incessant de tracteurs et de chevaux avec leur charrette. Les nicolasiens et les habitants des communes voisines venaient faire moudre leur blé ou l'avoine et l'orge pour les animaux. En attendant la mouture, ils discutaient patiemment avec le meunier. Maman - Gabrielle - les accueillait, ... et l'on en voyait du monde ! ».



En 1992, à la surprise de la famille, Jean-Lou (*le frère de Josette et Françoise*) décide de reprendre l'affaire et il met en valeur la meule de pierre pour une fabrication traditionnelle de haute qualité.

2 ans plus tard, avec l'aide d'amis boulangers, il crée la marque « Farine du Vallon de l'Oust », et remet à l'honneur le sarrasin, le blé noir breton! En 2001, en collaboration avec la Fédération de la Boulangerie du Morbihan, Jean-Lou initie la "Fête du Pain" à Saint-Nicolas-du-Tertre.

En 2010, Jean-Pierre Bertho lui fait part de son projet d'investir dans un moulin très moderne à Guéhenno sur le site même du moulin familial de Hurnel et lui propose de le rejoindre dans cette entreprise. C'est pour Jean-Lou l'opportunité de poursuivre le développement de l'activité de meunerie et fidéliser la clientèle. Mais difficile d'œuvrer sur 2 lieux en même temps; en 2011, *le Moulin Neuf de Saint-Nicolas s'endort !*

2022, le Moulin est désormais entré dans l'Histoire, ... une histoire qui a encore beaucoup à conter !



Fonctionnement de la meule de pierre.

La technologie de broyage en pierre est basée sur des connaissances ancestrales avant que le broyage à cylindres ne commence à se développer.

Une meule de pierre est constituée de 2 meules horizontales avec des « rayons » creusés à même la pierre; en mouvement l'une sur l'autre, la dormante est fixe et celle qui abrase tourne dessus. Le grain à moudre est chargé par une trémie et passe entre les meules. Pour une bonne mouture et éviter la surchauffe du produit, il est important de veiller au bon état des rayons. Un rhabillage des meules par repiquage est donc régulièrement réalisé.

Les cylindres ont remplacé les meules de pierre dans les moulins lors de la période d'industrialisation. Si ceux-ci permettent un meilleur rendement, leur vitesse de rotation séparent le germe du grain en même temps que son enveloppe. Or c'est le germe qui contient la plupart des éléments nutritionnels du grain. Les farines ainsi obtenues sont plus faibles en sels minéraux et vitamines. Le rendement de l'écrasement traditionnel en meule de pierre est certes plus faible mais le grain est écrasé dans sa totalité. Sous l'action des meules, une partie du son et du germe est réduite en particules fines qui se mêlent intimement à la mouture. Cette méthode permet d'obtenir une farine plus riche en vitamines et minéraux.

Grands remerciements bien sûr à Joseph, Josette et Jean-Lou qui ont fourni toutes les informations et qui, surtout, ont voulu partager avec nous la belle histoire du Moulin Neuf.



LE BLOC-NOTES



MAIRIE

Tél : 02.97.93.71.57

mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30

- Samedi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire et des Adjointes sur rendez-vous

AGENCE POSTALE



Tél : 09 66 97 93 78

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi de 10h à 12h30

Le samedi de 10h à 12h

Fermé le lundi

DECHETTERIE

	Ruffiac	Carentoir	Sérent
Lundi		13h30 – 18h	13h30 – 18h
Mardi	9h - 12h	13h30 – 18h	
Mercredi		13h30 – 18h	9h – 12h et 13h30 – 18h
Jeudi	9h - 12h	13h30 – 18h	
Vendredi		9h – 12h et 13h30 – 18h	9h – 12h et 13h30 – 18h
Samedi	9h – 12h et 13h30 – 18h	9h – 12h et 13h30 – 18h	9h – 12h et 13h30 – 18h

CONTACTS PRATIQUES

Gendarmerie : 17

Presbytère – Carentoir : 02.99.08.84.34

Pompiers : 18 ou 112

Assistante sociale (CMS) : 02.97.75.18.88

SAMU : 15

Espace Autonomie : 02 30 06 05 60

Pharmacie de garde : 3237

Service Enfance-jeunesse OBC : 02 97 15 07 97

Epicerie l'Épi local : 02 97 93 55 98

ADMR : 02 97 93 79 66

Cabinet Infirmier : Ruffiac : 02 97 70 67 67

Carentoir : Chêne Heleuc 02 99 91 71 88

Place de l'Étoile 02 99 08 94 03

Député Paul Molac : 02.97.70.61.72, pmolac@assemblee-nationale.fr

LES TARIFS COMMUNAUX



PHOTOCOPIES

Page A4 noir et blanc	0.30 €	Page A3 noir et blanc	0.50 €
Page A4 n/b recto-verso	0.40 €	Page A3 n/b recto-verso	0.70 €
Page A4 couleur	0.60 €	Page A3 couleur	1.10 €
Page A4 c. recto-verso	1.00 €	Page A3 c. recto-verso	1.90 €

GARDERIE PERISCOLAIRE

0.50 € le ¼ d'heure



Pour vos Évènements

TARIFS DE LOCATION

Salle Polyvalente	Associations et entreprises communales	Associations et entreprises extérieures
Réunion Grande Salle	gratuit	115 €
Option chambre froide		80 €
1 jour Salle + Cuisine	320 € (1 location gratuite)	420 €
	Particuliers de la commune	Particuliers de l'extérieur
Vin d'honneur Grande Salle (sans buffet)	70 €	115 €
1 jour Salle + Cuisine	320 €	420 €
1 jour Salle + Chambre froide	235 €	335 €
2 jours Salle + Cuisine	430 €	530 €
2 jours Salle + Chambre froide	340 €	440 €

Halles de la Guette	Particuliers de la commune	Particuliers de l'extérieur
1 jour	160 €	240 €
2 jours	280 €	360 €

Caution Dégâts 500 € - Caution Ménage 100€

TARIF CIMETIERE

Concession 15 ans : 70 €
 Concession 30 ans : 100 €
 Concession 50 ans : 150 €



Cavurne 15 ans : 70 €
 Cavurne 30 ans : 100 €
 Cavurne 50 ans : 150 €

MENTION LEGALE

BULLETIN MUNICIPAL N°49

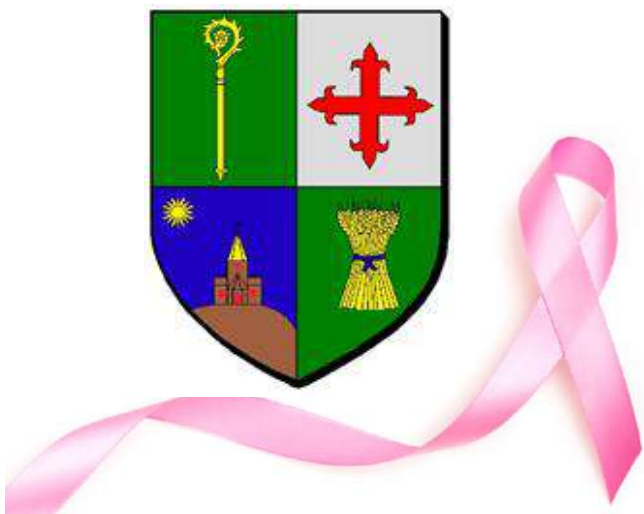
Tirage : 299 exemplaires
 Date de parution : 21 janvier 2023
 Dépôt légal : janvier 2023
 ISSN : 2824-2653

Directeur de publication : Mickaël LE GOUÉ
Rédaction : Commission Communication,
 avec la collaboration de l'ensemble du conseil municipal
 et de Pascale GUILLO
Maquette/mise en page : Anita HEMERY
Editeur/imprimeur : Mairie, St Nicolas du Tertre

À votre service pour vos démarches

**France
Services**





Photos : Yves COUCHELLOU